



Ponton du MYCL à Remich.

Le MYCL a réalisé l'acquisition et l'installation d'un nouveau ponton d'amarrage à Remich au km Moselle 232.467. Cette investissement, qui a été annoncé lors de l'assemblée générale, a pu être réalisée dans les délais prévus. L'endroit au km Moselle 232.467 est un ancien site où le MYCL avait déjà une fois installé un ponton, ayant disparu depuis longtemps pour caducité.



Le nouveau ponton servira comme base d'accueil à nos bateaux école pour les cours de permis de navigation.

Grace à la proximité de l'écluse de Stadtbredimus, de longs parcours d'aller - retour au port de Schwebsange seront évités.

En de dehors des heures de cours le ponton sera mis gratuitement à disposition de nos membres !

Un règlement interne au club définira les modalités d'utilisation.



Prises de vues avant, pendant et après les travaux d'installation.



L'équipe de « volontaires » du comité après le travail de montage.